



CC Tarn-Agout (Siren : 200034023)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Sulpice-la-Pointe
Arrondissement	Castres
Département	Tarn
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	31/08/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre BONHOMME

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Rond-point de Gabor
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	81370 SAINT SULPICE
Téléphone	05 63 41 89 12
Fax	05 63 41 89 15
Courriel	accueil@cc-tarnagout.fr
Site internet	www.cc-tarnagout.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	29 343
-----------------------------	--------

Densité moyenne	112,65
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
81	Ambres (218100113)	1 011
31	Azas (213100381)	667
81	Bannières (218100220)	216
81	Belcastel (218100253)	238
81	Garrigues (218101020)	267
81	Labastide-Saint-Georges (218101160)	1 969
81	Lacougotte-Cadoul (218101269)	177
81	Lavaur (218101400)	11 268
81	Lugan (218101509)	424
81	Marzens (218101574)	300
81	Massac-Séran (218101590)	393
81	Montcabrier (218101731)	300
81	Roquevidal (218102291)	141
81	Saint-Agnan (218102366)	239
81	Saint-Jean-de-Rives (218102556)	502
81	Saint-Lieux-lès-Lavaur (218102614)	1 046
81	Saint-Sulpice-la-Pointe (218102713)	9 159
81	Teulat (218102986)	507
81	Veilhes (218103109)	140
81	Villeneuve-lès-Lavaur (218103182)	154
81	Viviers-lès-Lavaur (218103240)	225

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
<i>Collecte, transport et épuration des eaux usées de la zone d'activités économiques Les Cadaux/Gabor à St Sulpice</i>
- Assainissement non collectif
<i>Gestion de l'assainissement non collectif dans le cadre d'un SPANC (service public de l'assainissement non collectif) chargé du contrôle de la conception, de la réalisation et du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif. - Mise en place et gestion administrative, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, d'accords-cadres pour des opérations collectives de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales

- Création, aménagement, signalisation, promotion, entretien et maintenance des sentiers de randonnée pédestre, équestre et VTT répertoriés dans le topoguide de la communauté de communes et formant une boucle en traversant au minimum deux communes membres ou en reliant au sein d'une commune un équipement intercommunal. - Bassin du Tarn : Etudes d'intérêt général, animations et coordinations d'actions relatives à la gestion intégrée de la rivière Tarn et de son bassin versant, notamment le suivi, l'animation et la réalisation du contrat de rivière Tarn. - Bassin de l'Agout : Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur l'unité hydrographique du bassin versant de l'Agout, dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de gestion de l'eau du bassin de l'Agout. Entretien et aménagement des cours d'eau, des plans d'eau, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines présents sur le bassin versant de l'Agout et présentant un caractère d'intérêt général. - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, notamment par la mise en place de points d'information et d'actions de sensibilisation des acteurs locaux aux économies d'énergie. Bassin du Girou : animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur l'unité hydrographique du bassin versant du Girou

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
Elaboration et suivi d'un Plan climat air énergie territorial

Sanitaires et social

- Action sociale

- Actions en faveur de l'emploi d'intérêt communautaire - Actions en faveur de la petite enfance et de l'enfance d'intérêt communautaire.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et suivi d'un programme local de l'habitat (PLH).

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Mise en oeuvre et suivi des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) intercommunales.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique : étude, établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures, de réseaux et fourniture de services de communications électroniques dans les conditions fixées par l'article L1425-1 du CGCT et dans le cadre des actions pluri-annuelles programmées en partenariat avec les départements de la Haute-Garonne et du Tarn.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

- Création et gestion de zones d'aménagement différé (ZAD) : ZAD Les Portes du Tarn (St Sulpice et Buzet sur Tarn) ainsi que toute nouvelle ZAD à créer destinée aux opérations relevant de la compétence de la communauté de communes. - Exercice du droit de préemption dans le cadre d'opérations relevant exclusivement de l'une des compétences de la communauté de communes et après délégation, si nécessaire, de la commune concernée. - Acquisition et gestion de matériels communautaires mutualisés nécessaires notamment à l'organisation de manifestations (stands, chapiteaux, grilles d'expositions ...). - Soutien logistique ou financier, sur décision du conseil communautaire, à toutes manifestations intercommunales dont le rayonnement contribue à l'essor et à l'image du territoire. - Fourrière pour animaux (la capture, le ramassage et le transport des animaux errants ou dangereux restant de la compétence communale). - Fourrière pour véhicules automobiles (les démarches administratives et opérations relevant des pouvoirs de police du maire restant de compétence communale). - Inventaire général du patrimoine sur le territoire intercommunal. - Soutien aux structures d'accompagnement à la création, au développement et à la reprise d'entreprises. - En matière touristique : élaboration et mise en oeuvre d'un schéma de développement touristique intercommunal ; réalisation d'études et d'actions de développement touristique inscrites dans le schéma de développement touristique intercommunal ; participation aux actions touristiques et aux actions d'entretien des abords des lacs de la Balermie et du Laragou dédiés aux activités de loisirs (promenade, pique-nique) ; commercialisation de prestations touristiques et animation touristique inscrite dans le schéma de développement touristique intercommunal ; visites guidées et commentées des coeurs de villes, villages et des sites touristiques du territoire. - Elaboration, approbation et mise en oeuvre des politiques contractuelles de développement et d'aménagement du territoire engagées avec l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics de coopération intercommunale, les chambres consulaires et l'Union européenne, la communauté de communes étant ainsi habilitée à passer toutes les conventions nécessaires avec ces partenaires. - Elaboration et gestion d'un système d'informations géographiques intercommunal. Financement des contingents communaux au SDIS

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
81	SM des eaux de la montagne Noire (200078582)	SM fermé	44 095
81	PETR du Pays de Cocagne (200053544)	SM fermé	67 724
31	Syndicat du bassin Hers Girou (253101828)	SM fermé	766 512
31	SMO Haute-Garonne Numérique (200062628)	SM ouvert	598 880
81	SM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Lavaur (200075711)	SM fermé	51 243
31	SIVOM de la Balermie et du Laragou (243100575)	SM fermé	39 626
81	SM du bassin de l'Agout (258101963)	SM ouvert	280 254
81	SM de la rivière Tarn (200002517)	SM ouvert	242 562
31	SIAH des bassins versants de Villemur-sur-Tarn (200079515)	SM fermé	66 894
81	SM "Les portes du Tarn" (200020220)	SM ouvert	46 843

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)